



**HAL**  
open science

## Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2010, Université Jean Moulin Lyon 3.  
hceres-02037421

**HAL Id: hceres-02037421**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037421v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences– Vague A

## ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 3 - Jean Moulin

Demande n°S3110055008

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Philosophie

## Présentation de la mention

Le premier cycle (ou licence) de la mention Philosophie de l'Université Lyon 3 offre un enseignement très spécialisé en vue de la formation d'enseignants et de chercheurs dans cette discipline, tout en proposant, grâce à des parcours différenciés, de préparer au professorat des écoles et aux métiers de la documentation, de l'information ou de l'édition. On note une forte spécialisation disciplinaire utile à une licence unique dans le paysage universitaire lyonnais et bien étayée par des dispositifs d'aide à la réussite. L'ouverture déjà amorcée de la mention sur d'autres disciplines ou débouchés doit être activement poursuivie.

## Avis condensé

### • Avis global :

Seule licence de Philosophie délivrée par une université lyonnaise, cette mention nécessaire propose un fort enseignement dans la discipline de spécialisation (notamment dans le parcours Philosophie renforcée) avec pour objectif principal la formation d'enseignants et de chercheurs. Les dispositifs d'aide à la réussite du plan « Licence » de la Faculté sont particulièrement bien relayés dans la mention par des procédures de soutien et du tutorat bien pensées, désormais bien rodés et confirmés par des résultats plutôt bons dans la lutte contre l'abandon en L1. La formation reste cependant trop largement monodisciplinaire ; la consolidation de la culture générale pourrait être davantage prise en compte par un éventail plus large d'enseignements d'ouverture et le parcours « SHS », judicieusement introduit pour permettre d'autres débouchés, mériterait d'être plus lisible.

### • Points forts :

- Une formation solide et complète en philosophie.
- Une expérience pédagogique confirmée par des résultats plutôt bons dans la lutte contre l'abandon en L1, grâce au relais du plan « Licence » de la Faculté pris notamment par des groupes de soutien sous la direction d'un enseignant référent et des dispositifs de tutorat bien pensés.
- Fort tronc commun entre les différents parcours.
- Un choix de 4 parcours intéressants, généralement bien construits et en adéquation avec les deux objectifs d'une formation licence de qualité et d'une poursuite des études en master.

### • Points faibles :

- Un parcours « SHS » très peu lisible alors que son principe est pertinent.
- Le poids des cours magistraux en L3 est excessif (et probablement pas conforme aux textes) : presque 90 % (100 % dans le parcours Philosophie !).
- Le dossier est mal renseigné sur le devenir des étudiants.
- La formation est quasi monodisciplinaire.



- Le parcours Langage tourné vers la « culture indienne » doit être justifié dans l'environnement universitaire ou académique.
- Un enseignement de langue vivante (LV) trop réduit.
- L'absence d'ouverture sur la formation continue.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

• Recommandations pour l'établissement :

- Le devenir des étudiants sortants (de fin de L1 à fin de L3) devrait faire l'objet d'enquêtes régulières par l'établissement.
- Il serait bon de mettre en place, ou en évidence si le dispositif existe déjà, des passerelles d'un parcours à l'autre après le S1 ou le S2, après évaluation des résultats des étudiants en adéquation ou pas avec leur choix initial d'options. L'élaboration d'un référentiel de compétences transversales renforcerait le suivi individuel des étudiants.
- La maquette de la mention de Philosophie pourrait être sensiblement améliorée par l'adjonction de réelles unités d'ouverture (de culture générale) dans le parcours « Philosophie renforcée » et plus généralement d'un renforcement de la LV1.
- L'ouverture internationale de la mention (5 % d'étudiants étrangers) devrait inciter à encourager la mobilité des étudiants de l'Université par un assouplissement des conditions actuellement posées.
- La lisibilité du parcours « SHS » devrait être améliorée par une subdivision en deux parcours distincts ou par le renforcement d'un tronc commun avant la L3.
- Même en tolérant une grande souplesse d'application, le principe d'équilibre entre CM et TD doit être respecté.
- L'ouverture au public de la formation continue devrait être encouragée.

## Avis détaillé

### 1 • Pilotage de la licence :

Le pilotage de la mention serait peut-être amélioré par la mise en place de professeurs référents pour les quatre parcours, dispositif qui pourrait notamment faciliter la réflexion sur le suivi des sortants et la définition de critères de passages d'un parcours à l'autre après le S1 ou le S2 : ce dispositif de passerelle « interne » (absent au moins dans le dossier) serait à mettre en place par une évaluation sur le choix initial des étudiants et sa pertinence à l'épreuve d'un ou deux semestres. Cette souplesse serait peut-être aussi un facteur attractif à mettre en valeur pendant les journées de présentation des parcours et débouchés.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est désormais mise en place avec une procédure unique (questionnaire anonyme) pour l'ensemble de l'UJM. Elle devrait donner matière à un bilan annuel et à des propositions d'orientations pédagogiques.

La population étudiante mérite qu'on s'y attarde : les taux de réussite sur 3 ans (50 %) et d'abandon en L1 (inférieur à 30 %), s'ils ne sont évidemment pas satisfaisants, restent tout de même meilleurs que ceux relevés dans des formations comparables. Ce relatif succès est sans doute lié au recrutement des étudiants (bacheliers généraux pour l'essentiel), mais il serait injuste de ne pas reverser une part des mérites à l'équipe pédagogique.

### 2 • Projet pédagogique :

La mention est la seule licence de Philosophie délivrée par une université lyonnaise et cette position peut expliquer un fort enseignement disciplinaire en vue de la formation d'enseignants et de chercheurs (parcours Philosophie renforcée). Il est sans doute dommage que cette spécialisation utile ne laisse aucune place à de réelles unités d'ouverture tournées vers le renforcement d'une culture générale pas nécessairement acquise ou complète.



Autour d'un fort tronc commun (¾ des enseignements de L1 à L3), d'autres parcours (Professorat des écoles, Langage et SHS) attestent la prise en compte de la réalité des débouchés en offrant d'autres voies (dont édition, journalisme, documentation, etc.).

- Le parcours Langage, mal renseigné dans le dossier, est tourné vers la « culture indienne », mais ce choix devrait être justifié dans ses applications comme dans ses finalités.
- Le parcours « SHS » paraît trop dispersé (avec un choix entre Information-communication, Histoire, Documentation, Géographie, Lettres classiques, etc.) et donc peu lisible dans le contenu et dans les finalités. Après étude des effectifs potentiels, une subdivision en deux parcours serait sans doute plus claire : par exemple l'une autour de Documentation, Information-Communication et Patrimoine, l'autre autour d'Histoire, Lettres classiques, Mondes Anciens. Autre possibilité : un fort tronc commun SHS en L1 et L2 (qui éviterait la dispersion) et une diversification en L3, avec en plus un parcours qui orienterait plutôt vers le master professionnel : Ethique et développement durable.

Sauf à considérer que le niveau des étudiants entrants est bon voire très bon (et dans ce cas, il devrait y avoir un dispositif d'évaluation), le volume d'enseignement d'une première langue vivante (qui pourrait ne pas être nécessairement l'anglais) n'est peut-être pas suffisant (15 h par semestre) et pourrait être renforcé en L2 et L3.

L'équipe pédagogique devrait engager une réflexion sur l'élaboration d'un référentiel de compétences transversales, peu ou pas analysées dans le dossier par confusion avec les enseignements non disciplinaires.

Le poids des CM est excessif en L3: presque 90 % (100 % en parcours Philosophie !).

### 3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

La mention prend en compte un renforcement du suivi individuel prévu par le Plan Licence de la Faculté, avec une formation améliorée en méthodologie et des groupes de soutien constitués après entretiens avec un enseignant référent dont les missions devraient être plus clairement annoncées. S'y ajoutent des dispositifs de tutorat bien pensés, notamment en S2 pour accompagner individuellement le projet professionnel (bilan des difficultés et étude d'une réorientation) et le tutorat de réinscription pour un « redoublement intelligent » ou une réorientation vers un parcours professionnalisant.

La part des CM est croissante et très forte en L3 ; il y aurait sans doute à augmenter la part des TD, mais les résultats obtenus par l'équipe (voir ci-dessus) relativisent le caractère prioritaire de cette remarque.

### 4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La mention vise clairement à l'entrée en 2<sup>nd</sup> cycle et ne comporte ni UE de préparation aux licences professionnelles, ni stage. Elle ouvre sur 5 masters (prolongements partagés entre 3 Licences), dont 4 masters recherche et un master professionnel : Ethique et développement durable. Si 80 % des licenciés poursuivent en master de Philosophie, les amendements suggérés plus haut quant au parcours « SHS » devraient permettre d'élargir l'offre de formations des 20 % restants.

Il paraît un peu excessif de limiter à la 3<sup>ème</sup> année et sous réserve de validation complète de L1 et L2, un éventuel séjour à l'étranger (qui aujourd'hui concerne très peu d'étudiants, il est vrai).